

**DECISION DU MAIRE  
N° 2024-04 du 22 avril 2024**

Le Maire de la Commune de Saint-Genest-Malifaux :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22-4° ;

VU la délibération du conseil municipal du 2 octobre 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la délibération du conseil municipal du 22 mars 2024 autorisant le maire à signer le marché d'acquisition d'un tracteur d'occasion équipé d'un chargeur dès les offres analysées ;

Après consultation des entreprises et analyse des offres ;

Raison sociale	Prix tracteur + chargeur HT	Reprise ancien tracteur	TOTAL HT	Classement (prix + valeur technique)
MCDA SAS	75 8600,00 €	18 000,00 €	57 860,00 €	1
ETS MAILLET	80 000,00 €	25 000,00 €	55 000,00 €	2

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Il a été décidé d'attribuer le marché d'achat d'un tracteur d'occasion équipé d'un chargeur à l'entreprise MCDA SAS, la mieux classée, pour un montant de 57 860 € HT, selon le tableau d'analyse et de classement des offres qui était joint en annexe.

A SAINT GENEST MALIFAUX, le 22 avril 2024.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240422-2024-04-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024